n°36 Nov 2023



https://www.facebook.com/mairiedecholoymenillot/ - https://www.choloy-menillot.fr/ - Intramuros

Édito...

A l'occasion de la dernière lettre de l'année, je souhaite mettre en avant une belle initiative collective : l'ouverture du «Café des 7 Sources». Malgré les différences des uns et des autres, la réussite est au rendez-vous et avec une bonne dose de bienveillance, les savoirfaire de chacun, votre participation, nous pourrons poursuivre l'aventure. Je remercie également tous les artistes et bricoleurs volontaires qui, avec le soutien de la municipalité, donnent de leur temps pour décorer le nouveau char de Saint Nicolas et organiser le défilé.

Tout cela montre que notre village a de la ressource et s'enrichit du bénévolat de ses habitants et de la volonté de porter des projets ensemble.

En cette fin d'année 2023, nous avons d'autres motifs de satisfaction. C'est d'abord l'aboutissement du projet d'aire de jeux à la salle des fêtes qui s'achèvera cet hiver par les plantations d'arbres et la pose d'un auvent photovoltaïque. C'est ensuite la rénovation thermique de la mairie et du logement communal qui nous permet de mieux supporter

la hausse du coût de l'énergie.

L'actualité de la commune. c'est aussi la préparation de la réhabilitation de la rue de Foug. Ce projet s'accompagnera de temps de présentation et de concertation. En attendant, profitons du plaisir partager ces moments de convivialité qui nous sont offerts.

Bonnes fêtes de fin d'année à

ST NICOLAS - DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Message de Saint Nicolas :

«... J'ai entendu dire que certains d'entre vous ont été particulièrement sages, tandis que d'autres ont peut-être fait quelques (toutes) petites bêtises... Mais rassurez-vous, cette année encore, je vous donne rendezvous avec le père Fouettard avec mon char décoré depuis plusieurs semaines par des bénévoles du village.

J'arriverai à 16h15 et, après un petit tour dans les rues de Ménillot, nous défilerons avec les enfants vers la salle des fêtes pour la distribution des friandises et du chocolat chaud. Pour les parents, j'ai prévu du vin chaud pour vous réchauffer !...je compte sur vous pour faire bien attention aux voitures qui circuleront à proximité du char...».

Départ du défilé : place de la mairie vers 16h45

Illumination du char à la salle des fêtes vers 17h30

ÉCOLE - CHANTS ET VENTE DE SABLÉS

Les enfants de l'école viendront sonner à votre porte Mercredi 20 décembre pour vous proposer des sablés qu'ils auront quelques chants de Noël



LE CAFÉ VILLAGEOIS DES 7 SOURCES

Depuis son ouverture début septembre, le «Café des 7 Sources» est devenu le rendez-vous incontournable pour celles et ceux qui apprécient de se retrouver entre amis ou en famille autour de boissons locales à un prix abordable. Tous les vendredis soir de 18h30 à 21h30, vous pouvez déguster une bonne bière, jouer aux cartes, manger un petit morceau apporté par les uns ou les autres. Et, derrière le comptoir, les membres de l'association se relaient chaque semaine pour servir les boissons, faire la vaisselle, ranger et faire les comptes.

Situé dans l'ancienne école communale, aménagé grâce au travail de bénévoles, le «**Café des 7 Sources**» est une belle aventure collective, un lieu qui permet de se retrouver en toute simplicité et qui peut aussi accueillir des activités variées. Cette belle initiative, confirme que nous avons besoin de moments d'échanges et de fraternité pour bien vivre ensemble.

RÉHABILITATION ET SÉCURISATION DE LA RUE DE FOUG

La municipalité souhaite réhabiliter la rue de Foug avec l'objectif d'améliorer notre cadre de vie et de renforcer la sécurité. Pour mener à bien cette mission, un bureau d'études a été recruté pour rechercher des solutions garantissant la sécurité des usagers, offrir une circulation plus fluide, avec une attention particulière aux piétons et aux cyclistes, le tout en préservant les espaces verts. Des temps d'information et de concertation autour du projet seront proposés avec le bureau d'études très prochainement, pour répondre au mieux à vos besoins.

EN BREF...

Angélus en panne...

Depuis quelque temps, vous avez pu remarquer que les sonneries de l'église fonctionnaient plus correctement. La commune a donc missionné une entreprise pour effectuer la réparation mais le moteur défectueux ne pourra être remplacé avant la fin de l'année, faute de stock suffisant. L'angélus de semaine sera donc absent encore un peu..

CCAS ...

Pour des raisons de simplification administrative et après concertation, le CCAS (Centre communal d'action sociale) est désormais une commission municipale d'action sociale (CAS). Cela ne change en rien ni ses attributions ni son fonctionnement mais permet

de réduire la charge de travail du secrétariat de mairie.

Bibliothèque : nouveaux horaires ...

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont: mercredi matin et samedi matin de 10h30 à 11h30 et ce, pour toute l'année scolaire. L'emprunt des divers ouvrages est entièrement gratuit.

Affouages: derniers jours...

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'à la fin du mois de novembre pour vous inscrire aux affouages. Attention, cette année, il n'y aura pas de 4 m.

Attention cambriolage...

Suite à un cambriolage dans le village, nous vous invitons à faire preuve de vigilance pour vous et vos voisins.

REPAS DES ANCIENS - COLIS

Comme l'an passé, nous aurons le plaisir de partager avec nos anciens des moments d'échanges et de convivialité autour d'un bon repas le 9 décembre à midi à la salle des fêtes.

Pour celles et ceux qui ne seraient pas disponibles pour le repas, les membres de la CAS et les élus distribueront des colis.

La distribution des colis commencera le 8 décembre

Nous pourrons en profiter pour prendre des nouvelles des uns et des autres. En cas d'absence, vous pourrez venir récupérer votre colis pendant les permanences à la mairie.

TRI DES DÉCHETS - COMPOSTAGE

La loi relative à la généralisation du tri à la source nous impose à partir du 1er janvier 2024 de valoriser sur place tous les déchets biodégradables (déchets alimentaires, déchets verts...).

Concrètement, cela signifie qu'il faudra que les habitants mettent en place des composteurs dans les jardins quand cela est possible. A cet effet la communauté de communes (CC2T) propose à des prix attractifs des composteurs en bois (30 € le bac de 300 l et 40 € pour 600 l) mais il est aussi possible de les fabriquer avec des palettes ou simplement de faire un tas dans un coin du jardin.

Pour les foyers qui n'ont pas la place pour composter, la commune installera bientôt un ou deux composteurs partagés accessibles à tous.

Un temps d'information sera également mis en place par la commune et la CC2T. A cette occasion, des *bioseaux* seront également distribués aux foyers concernés.



Equipe de la CAS de CHOLOY MENILLOT vous informe qu'une prochaine livraison de COMMANDE DE FIOUL
ioul se fera en décembre 2023. Si vous souhaitez être livré(e) à cette période, merci
le bien vouloir retourner à la mairie jusqu'au 12 décembre 2023 inclus le coupon réponse ci-dessous entièrement
omplété.
NOM : Prénom : N° de Téléphone :

NOM Neteriori Prenom Neteriori de leiephone
Adresse :
Ouantité de fioul souhaitée :